

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 DECEMBRE 2018

NOM	STATUT	Prés.	Votant	Exc	COMMENTAIRES
Pascale POUPINOT	Présidente	X	X		
Denis CARAIRE	Vice-président		X		Pouvoir LC
Jean-Claude GALLETY	Vice-président	X	X		
Sandra HUPPE	Vice-président		X		Pouvoir à LC
Candice SOTTAS	Vice-président				
Jean Baptiste BOUZID	Secrétaire				
Sandrine KLEIN – MORIZOT	Trésorière	X	X		
Jérôme BIANCHI	Membre UQ		X		Pouvoir SK
Louis CANIZARES	Membre UQ	x	X		
Maxime GENEVRIER	SFU		X		Pouvoir JCG
Brigitte BARIOL	FNAU				
Valerie CHAROLLAIS	FNCAUE				
Isabelle DELUC-CHARLES	Fédération des EPL		X		Pouvoir SK
Xavier DESJARDINS	APERAU				
Hervé GIRARD	SOLIHA	x	X		
Christophe LLADERES	Ordre des Architectes		X		Pouvoir JCG
François QUEAU	Ordre des Géomètres Experts	X	X		
Nicolas THOUVENIN	UNAM			exc	
INVITES					
Isabelle LIEGEON TOULZA	Déléguée générale				Rédacteur

Quorum : atteint

Convoqués	Requis	Présents	Votants (présents + pouvoirs)
18	9	6	12

- **Point 1 : Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 17 octobre 2018**

VOTE 1 : adopté à l'unanimité

- **Point 2 : Avis sur les dossiers de qualification des sessions de Caen le 19 octobre, Lille le 5 novembre, Paris le 23 novembre et Toulouse le 29 novembre et point sur le nombre de qualifiés 2018**

		Qualification	Vote
ALAIN Frédérique	R	Oui	Unanimité
ARRAYET Michel	Q	Oui	Unanimité
BOUDRY Valentine	Q	Oui	Unanimité
CAMARERO Guillaume	Q	Oui	Unanimité
CARRERE Amandine	R	Oui	Unanimité
COURONNE Marie	Q	Oui	Unanimité
DEL AGUILA Fabrice	R	Oui	Unanimité
DELBOUILLE Nicolas	Q	Oui	Unanimité
DENNIELOU BURDIN Stéphanie	Q	Oui	Unanimité
DODELIN Karine	Q	Non	Unanimité
DOLIGEZ Guillaume	Q	Oui	Unanimité
DUBOIS Romain	Q	Oui	Unanimité
ENGASSER Patrice	R	Oui	Unanimité
FACON Sylvain	Q	Oui	Unanimité
FREMONT Florence	Q	Oui	Unanimité
GADIOLLET Benoit	Q	Oui	Unanimité
GARCIA HANNEQUART Valérie	R	Oui	Unanimité
GOUJON Séverine	Q	Oui	Unanimité
HANSSE Arnaud	Q	Oui	Unanimité
MAGADOUX Floriane	Q	Oui	Unanimité
MARX David	Q	Oui	Unanimité
NICOLLE Sandra	Q	Oui	Unanimité
PEREZ Julien	Q	Oui	Unanimité
PRIGENT Xavier	R	Oui	Unanimité
RABHI Souad	Q	Oui	Unanimité
RAUWEL Thérèse	R	Oui	Unanimité
ROCHETTE Franck	Q	Oui	Unanimité
ROLLAND Paul	Q	Oui	Unanimité
ROSIAUX Laurent	R	Oui	Unanimité
SAINT GIRONS Franck	Q	Oui	Unanimité
THOMAS Marianne	Q	Oui	Unanimité
WARCOLLIER Magali	Q	Oui	Unanimité

Point 2018 : au 19 décembre 2018

	Q	R1	R2	R3	RS	LA	AD
TOTAL 2018	98	17	13	5	0	3	2
TOTAL dossiers	138						
TOTAL QUALIFIES et RENOUEVES	133						
Total LA	3						

Nombre total de qualifiés au 31 décembre 2018 : 962

Nombre d'urbaniste à jour de leur qualification au 31 décembre 2018 : 429
(en cours de renouvellement :3)

VOTE 2 : l'ensemble des qualifications et renouvellements sont adoptées à l'unanimité à l'exception de Karine DODELIN. La décision est de ne pas la qualifier car les travaux présentés ne relèvent pas d'une démarche d'urbaniste. Les questions d'espace public et de liaison viaire n'ont pas été posées compte tenu des réponses apportées.

• **Point 3 : propositions de tarifs des qualifications individuelles 2019**

Le prix 2018 des qualifications s'élève à :

TARIFS 2018

Qualification	Durée 5 ans
Exercice libéral	510 €
Exercice salarié avec convention employeur	510 €
Exercice salarié, sans prise en charge par l'employeur	310 €
1^{er} Renouvellement d'une durée de 5 ans	
Exercice libéral	510 €
Exercice salarié avec convention employeur	510 €
Exercice salarié, sans prise en charge par l'employeur	310 €
Renouvellements suivants d'une durée de 5 ans	
Exercice libéral	460 €
Exercice salarié avec convention employeur	460 €
Exercice salarié, sans prise en charge par l'employeur	280 €

La répartition des prix des qualifications en 2018 est la suivante : 79% à 510€ et 21% à 310€

PROPOSITION 1 2019	
Qualification	Durée 5 ans
Exercice libéral	550 €
Exercice salarié avec convention employeur	550 €
Exercice salarié, sans prise en charge par l'employeur	350 €
Liste d'aptitude	Durée variable
Jeune diplômé	20 €
1 ^{er} Renouvellement d'une durée de 5 ans	
Exercice libéral	550 €
Exercice salarié avec convention employeur	550 €
Exercice salarié, sans prise en charge par l'employeur	350 €
Renouvellements suivants d'une durée de 5 ans	
Exercice libéral	500 €
Exercice salarié avec convention employeur	500 €
Exercice salarié, sans prise en charge par l'employeur	300 €

Proposition 1 :

On garde la même grille tarifaire en augmentant les différents tarifs

PROPOSITION 2 2019	
Qualification	Durée 5 ans
Qualification	550 €
Liste d'aptitude	Durée variable
Jeune diplômé	20 €
1 ^{er} Renouvellement d'une durée de 5 ans	
Renouvellement 1	550 €
Renouvellements suivants d'une durée de 5 ans	
Renouvellements suivants	500 €

Proposition 2 : on ne garde qu'un seul tarif pour la qualification et les renouvellements quel que soit le mode de demande (salarié, libéral, ...). Avec deux tarifs différents pour les renouvellements en fonction du rang (1^{er} renouvellement ou suivants)

PROPOSITION 3 2019	
Qualification	Durée 5 ans
Qualification	550 €
Liste d'aptitude	Durée variable
Jeune diplômé	20 €
Renouvellement d'une durée de 5 ans	
Renouvellement	500 €

Proposition 3 : on ne garde qu'un seul tarif pour la qualification et les renouvellements quel que soit le mode de demande (salarié, libéral,)

Avec un seul tarif pour les renouvellements quel que soit le rang de renouvellement

PROPOSITION 4 2019	
Qualification et renouvellement	Durée 5 ans
Qualification et renouvellement par l'employeur	600 €
Qualification et renouvellement sans prise en charge par l'employeur	350 €
Liste d'aptitude	Durée variable
Jeune diplômé	50 €

Vote 3 : la proposition 4 est votée à l'unanimité

• **Point 4 : Avancement des 6èmes assises à Perpignan**

Proposition de programme à définir au plus tard la première semaine de janvier
Réunion du comité d'organisation (OPQU, Université, association régionale UOM, Agence d'urbanisme) le 22 janvier

Vendredi 22 mars

10h00 / 12h00 : Visite du cœur de ville : organisée par la Ville de Perpignan ou atelier d'urbanisme ?

RDV 9h50 à préciser

Déjeuner libre

13h00 :

Accueil à l'atelier d'urbanisme (salle confirmée par mail du 21/11/18)

13h30 : ouverture des assises

Accueil, programme et actualités par la présidente de l'OPQU, Pascale POUPINOT

14h00 -16h00

Table-ronde 1 : le numérique va-t-il modifier les pratiques des urbanistes (de l'urbanisme) ? (Petit texte de cadrage de JCG à venir –envoyé le 20 déc. au CA)

Introduction : présentation des enjeux et des intervenants

Intervenants :

- Présentation du film (6') construction du viaduc du métro de Rennes (Razel-Bec) (en bonne voie)
- Un élu
- Un spécialiste en Nouvelle Technologie de l'information
- Un urbaniste qualifié

Animation : Sandrine Klein, urbaniste qualifiée, trésorière OPQU

16h30

Table-ronde 2 : la profession d'urbaniste en Espagne

Sandra s'occupe de trouver l'interlocuteur par le biais d'Ignacio (représentant de l'Espagne au CEU ECTP)

Animation : Sandra Huppe, urbaniste qualifiée, VP OPQU (confirmé)

18h00

Echanges sur les actualités de l'OPQU :

- Qualification des équipes
- Marque déposée, etc

Animation : Jean Claude Galléty et Jérôme Bianchi

19h00

Discours officiels :

Sébastien CAZENOVE, député des Pyrénées orientales ?

Olivier AMIEL, élu de Perpignan ?

20h00

Soirée

Soirée dans la salle des fêtes de l'Hôtel de ville (à voir)

- Buffet dinatoire
- Remise des certificats de qualification de l'année
- Musique à voir

Samedi 23 mars

9h00

Assemblée Générale de l'OPQU

11h00

Visite de projets de l'agglomération de Perpignan organisée par UOM ?

Tarif 2019 des assises : 50 ou 60€, préparer un budget pour fixer le prix des inscriptions

- **Points divers**

- Évolution du salaire de la DG

Vote 4 : est voté à l'unanimité une Prime de 500€ (sans charges) pour la fin d'année 2018, Salaire net au 1^{er} janvier 2300 €, Salaire net au 1^{er} juillet : 2500 €, Prime ou rattrapage au 30 juin de 1200 €, en fonction des possibilités

- Désignation du président et vice-président de la Commission d'instruction, L'actuelle présidente Françoise BROILLIARD nous a fait part de sa décision de quitter la présidence de la Commission d'instruction. Le poste de vice-président préalablement occupé par Philippe SOL est également vacant depuis sa cession d'activité. L'ensemble du conseil d'administration les remercie pour leur action au sein de l'OPQU et leur souhaite tous les vœux de bonheur et réussite pour leurs nouvelles activités
La proposition suivante portée par la CI est : Président : Gilles Sabaterie vice-président Sylvaine VION.

Vote 5 : sont nommés à l'unanimité, respectivement président de la commission d'instruction et vice-présidente : Gilles SABATERIE et Sylvaine VION

- Mise en place d'un groupe de travail suivi et évolution des documents d'instruction. Au fil des commissions les instructeurs sont interpellés par des réflexions récurrentes sur la présentation des travaux, des parcours professionnels. Aussi ces derniers ont-ils souhaité porter au conseil d'administration, le souhait de créer un groupe de travail sur l'évolution des documents de qualification des individus. De plus ce travail est rendu nécessaire pour l'élaboration des documents de qualification des structures.

Vote 6 : Le Conseil D'administration vote la création pour 2019 du groupe de travail « instruction des qualifications ». Les membres seront présentés lors du prochain CA

- **Point 5 : retours de l'audition du groupe Urbanisme de l'assemblée nationale sur le titre d'urbanisme et proposition de texte à lui remettre**

Suite à la réunion du groupe Urbanisme de l'assemblée nationale le 31 octobre en présence des députés Serge LETCHIMY et Sébastien CAZENOVE et des CFDU, UT, CNJU, APERAU et OPQU, le CFDU a fait deux propositions :

- Un texte qui pourrait servir de base à un texte législatif ou réglementaire
- Un texte qui pourrait servir de statuts d'une association d'urbanistes pouvant être dénommée « profession urbaniste »

Vote 7 : les deux propositions sont refusées par le CA

- **Point 6 : Bilan de la concertation sur la qualification des structures**

Le bilan de la concertation sur la qualification des structures est présenté par Jean Claude Galléty.

Les points les plus importants de la concertation sont :

Que la qualification des structures est avant tout destinée à la maîtrise d'ouvrage, pour apporter des garanties de solidité et de compétences et donc sécuriser les donneurs d'ordre. Elle a pour objectif principal de donner de la visibilité aux maîtres d'ouvrage sur **la capacité à faire** des structures.

(CR de la journée de concertation sera envoyé ultérieurement)

Vote 8 : à l'unanimité : Une structure pour être qualifiable doit justifier d'une activité d'au moins 20% dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme (Cf. nomenclature/référentiel)

• **Point 7 : Proposition des documents de qualification des structures**

Les documents à remettre au structures candidates seront les suivants :

- Procédure de qualification
- Dossier de candidature
- Nomenclature et référentiel nomenclature
- Critère de qualification
- Déontologie
- Tarifs

En retour les candidats devront retourner le dossier de candidature complet

• **Point 8 : Proposition de la grille tarifaire**

La grille tarifaire est à ajuster sur les tranches de chiffres d'affaire de 100 000 € plutôt que dans la proposition de 200 000 €

Préciser que le chiffre d'affaire pris en compte porte sur la CA hors rétrocessions

Le chiffre d'affaire à prendre en compte porte sur la part d'activité dédiée à l'aménagement et l'urbanisme, pour les structures pluriactivités.

• **Point 9 : Proposition sur le nouveau modèle économique de l'OPQU**

Les finances de l'OPQU seront juste équilibrées cette année sans laisser de reliquat pour 2019, mais avec encore une dette de 5910€ aux avocats. Sachant que nous n'avons jamais eu le devis détaillé de leurs prestations.

De plus le ministère nous a fait part (à l'oral, nous n'avons aucun courrier) qu'il ne nous accordera plus de subvention à compter de 2019.

Quid du protocole ? par contre un mail nous a été adressé le 14/11/2018 concernant l'accès à la tour Séquoia pour nos CA :

Bonsoir,

*Je me permets de vous contacter au sujet des Conseils d'administration de l'OPQU.
Jusqu'à présent, les CA étaient organisés en Tour Séquoia avec l'appui du bureau AD4. Pour des
raisons matérielles et de plan de charge, nous ne serons plus en capacité de vous fournir cet
appui.*

*Très cordialement,
Lara Tobin*

Lara Tobin

*Responsable du bureau de l'aménagement opérationnel durable
Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages
Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature
tél : 01 40 81 68 87
e-mail: lara.tobin@developpement-durable.gouv.fr*

Les perspectives pour 2019 sont donc

- Il faut absolument maintenir le cap minimum des 100 qualifiés et renouvelés qui est impératif pour équilibrer le budget
 - Pour démarrer l'activité des structures il est nécessaire de qualifier au moins 5 structures d'ici le 31 mars.
 - Il faut communiquer et déterminer quel est l'intérêt de la qualification : proposition de faire une campagne de presse sur la qualification des structures
-
- Pascale POUPINOT présente un devis de Presstance pour une prestation de formation des administrateurs à la communication (devis de 14 000€)
 - Sandrine KLEIN estime qu'il est préférable de mobiliser des fonds pour créer des supports de communication pour essayer, cibler les réseaux sociaux, évaluer l'impact de notre communication
 - JCG insiste sur le fait de cibler les maîtres d'ouvrage qui doivent être la première cible
 - Louis CANIZARES propose que deux pistes soient suivies : 1) la communication est un métier et nécessite des compétences extérieures mais 2) ne dispense pas les membres de l'OPQU et la DG d'agir pour la promotion de la qualification : la difficulté est que le temps et la disponibilité sont comptés pour transmettre les informations que l'on possède et qu'il est parfois difficile de trouver la bonne personne qui va écouter les attentes et les propositions de l'OPQU (pourquoi l'OPQU leur propose ces qualifications et quel est leur intérêt d'avoir recours à des personnes ou structures qualifiées). Ce qui serait nécessaire est peut-être un accompagnement à la communication.
 - Hervé Girard précise qu'avoir recours à une personne du métier est nécessaire pour définir la stratégie mais la communication

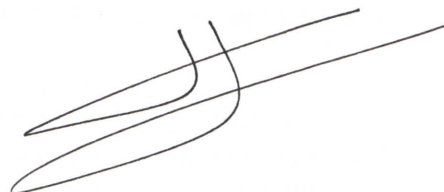
La proposition pourrait être de partir sur une demi-journée ou une journée de séminaire sur la stratégie et ensuite faire élaborer les outils.

Ce sujet sera à retravailler ultérieurement, mais rapidement en 2019 en fonction des moyens financiers à disposition

- Relations avec le ministère : proposition de LC de faire un courrier au président de la république et copie aux journaux professionnels

Pascale POUPINOT fait part au Conseil d'Administration de sa décision de se retirer de la présidence de l'OPQU au 31 décembre 2018 et de siéger dorénavant en tant que membre du Conseil d'Administration

La présidente
Pascale POUPINOT

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name.